

Devenez mécène du Concert Spirituel

Vous pouvez remplir ce bulletin directement en ligne et faire votre don [en cliquant ici](#),

Je soutiens Le Concert Spirituel pour l'année 2026 en tant que Mécène

- Bâtisseur (10 000€)
- Voyageur (4 000€)
- Grand amateur (1 200€)
- Ambassadeur (500€)
- Don libre

Découvrez vos avantages au dos de ce bulletin

Vos coordonnées

Nom et prénom.....

Adresse fiscale.....

Code postal..... Commune.....

E-mail.....

Tél. portable..... Fixe.....

Mode de versement par

- Virement bancaire au Fonds de dotation du Concert Spirituel
Banque Neuflize OBC Paris 8^e | IBAN : FR76 3078 8001 0008 6797 0000 180 -
BIC : NSMBFRPPXXX
- Chèque à l'ordre du Fonds de dotation du Concert Spirituel
à envoyer au 42 rue du Louvre - 75001 Paris
- Carte bancaire directement depuis le site www.concertspirituel.com/nous-soutenir

Confidentialité

J'accepte Je refuse d'être cité sur les supports de communication du Concert Spirituel

Je souhaite recevoir la newsletter du Concert Spirituel

Fait à..... le.....

Signature

Merci de compléter ce bulletin et de le renvoyer à l'adresse suivante

Fonds de dotation du Concert Spirituel - 42 rue du Louvre, 75001 Paris

ou par email beatrice.magi@concertspirituel.com

Votre contact

Béatrice Magi - Responsable du développement

beatrice.magi@concertspirituel.com

Ligne directe : 01 40 26 11 16 | portable : 06 61 90 71 94



LE CONCERT SPIRITUEL
Fonds de dotation

Votre profil de mécène	Don Libre	Mécène Ambassadeur	Mécène Grand Amateur	Mécène Voyageur	Mécène Bâtisseur
Don à partir de	Don libre	500€	1 200€	4 000€	10 000€
Dédiction fiscale minimum	66% du montant du don*	290€	713€	2 482€	6 283€
Coût net après défiscalisation	-	210€	487€	1 518€	3 717€
Ce que votre don permettrait de financer	250€ c'est le montant du cachet d'un musicien intervenant au sein de l'hôpital Necker	500€ permet de financer les costumes de la création Orasho	1 200€ permet de financer 4 jours de salaires d'un choriste ou musicien d'orchestre en répétition	7 000€ équivaut au coût d'une captation pour une diffusion sur Arte ou Mezzo	10 000€ permettra de financer la fabrication de 6 tambours de Bâle pour le programme exceptionnel des 40 ans du Concert Spirituel
Vos avantages distinctifs	Vous rejoignez le Cercle des mécènes	Vous contribuez au développement de la communauté des mécènes autour des projets de l'ensemble	Vous partagez les découvertes musicologiques du directeur artistique, Hervé Niquet et suivez les étapes de la création	Vous êtes invité à accompagner l'ensemble lors d'un voyage organisé à l'occasion d'une tournée internationale	Vous bénéficiez d'une relation suivie et privilégiée avec le Concert Spirituel et Hervé Niquet
Places réservées en 1 ^{ère} catégorie + accueil VIP	Fonction du montant du don		2	4	8
Accès privilégiés aux répétitions et coulisses	-	1 séance par saison	2 séances par saison	4 séances par saison	sur-mesure
Rencontres avec les artistes	-	•	•	•	•
Invitation à nos événements culturels hors concerts	-		1 invitation	2 invitations	3 invitations
Invitation au rendez-vous annuel des mécènes		•	•	•	•
CD, livres, DVD dédicacés		•	•	•	•
Invitation au voyage culturel organisé lors d'une tournée à l'étranger				•	•

***Avantage fiscal :** selon la loi Aillacon du 1^{er} août 2003 et l'article 200 du code général des impôts (CGI), vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable. La valeur des contreparties ne doit pas dépasser 25% du montant du don, ni une limite forfaitaire de 73€ depuis le 1^{er} janvier 2021 (article 23 N et 28-00 A de l'Annexe 4 du CGI). Afin de respecter ce seuil forfaitaire, sera retranché du don le coût des invitations, qui ne sera pas intégré dans la déduction fiscale. Par exemple, si vous faites un don de 1200€, vous bénéficiez de 2 invitations qui, peu importe le concert que vous choisissez, ont un coût unitaire de 60€x2=120€. Votre don déductible sera donc de 1200-120=1080€